



«L'enseignement moral et civique est devenu presque patriotique»

Le ministre de l'Education lance ce mardi son plan de formation sur la laïcité pour tous les enseignants qu'il avait pourtant supprimé en 2018, explique la chercheuse Kéren Desmery, qui revient aussi sur les changements apportés à l'enseignement moral et civique. Comment aborder l'enseignement moral et civique (EMC), un an après l'assassinat de Samuel Paty, qui avait montré des caricatures de Mahomet dans le cadre de ce cours ? Ce mardi, le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, lance un plan de formation des personnels «à la laïcité et aux valeurs de la République ». 1 000 professeurs, personnels administratifs et de direction, inspecteurs ou encore psychologues de l'Education nationale doivent ainsi bénéficier d'une formation renforcée sur ces questions, et organiseront ensuite des formations dans les écoles, collèges et lycées. Objectif : former le personnel scolaire en quatre ans. Selon Kéren Desmery, chercheuse postdoctorale (1) à l'Ecole pratique des hautes études et spécialiste de l'enseignement moral et civique, cette formation n'a en fait rien de nouveau.

Ce plan de formation vous semble-t-il assez ambitieux ?

Il n'a rien de nouveau ! Le ministère remet en place ce qui existait déjà et qu'il a lui-même supprimé. En 2015, des formations à la laïcité avaient en effet été mises en place, avec 1 300 formateurs. Entre 150 000 et 170 000 enseignants, sur un objectif de 300 000, avaient été formés avant que tout ne s'arrête en 2018, sans arguments scientifiques valables. Il n'empêche que la moitié de la cible avait été atteinte donc il est difficile de comprendre pourquoi tout avait été stoppé quand on voit le travail qui avait été fait.

L'enseignement moral et civique (EMC) a-t-il évolué sous le quinquennat Macron ?

C'est un enseignement transversal, abordé une heure par semaine en primaire et une fois tous les quinze jours au collège et au lycée, toutes filières confondues. Mais dans 80 % des cas, il n'est fait que par les professeurs d'histoire-géographie à partir du collège et lorsque ces derniers ont réussi à boucler leur programme. C'est dire à quel point l'EMC passe souvent à la trappe.

On dit souvent que l'enseignement moral et civique, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été instauré du CP à la terminale, en 2015, après les attentats contre Charlie Hebdo. Mais il a commencé entre 2012 et 2013. L'objectif était de remplacer l'instruction morale en primaire, l'éducation civique au collège et l'éducation civique juridique et sociale (ECJS), au lycée, par un seul et unique EMC. En 2015, le gouvernement a en revanche suggéré aux enseignants de nombreuses ressources pour parler avec les élèves et développer leur esprit critique, avec notamment des pédagogies actives et attractives nouvelles. Il y avait par exemple la discussion à visée philosophique ou les dilemmes moraux adaptés à l'âge de l'enfant. Mais en 2018, sous le quinquennat Macron, il y a eu des ajustements, que je considère plutôt comme une réécriture. Toute la colonne qui correspondait aux exemples de mises en pratique a été enlevée, au nom de la liberté pédagogique. Résultat, les pédagogies actives novatrices ont été abandonnées.

C'est-à-dire ?

En 2015, l'EMC était rédigé de telle sorte que les élèves puissent développer leur esprit critique et leur jugement moral. Dorénavant, on ne préconise aucune technique qui va en ce sens, on est vraiment dans une dimension presque patriotique. On ne forme pas les esprits critiques, on veut les former. Plusieurs exemples : en 2018, le mot «respect» apparaît 59 fois dans les programmes de l'EMC au lieu de 14 fois avant. Le



mot «règle» apparaît 46 fois au lieu de 11, ou le mot «cadre» 16 fois, soit deux fois plus qu'avant. A l'inverse le verbe «comprendre» était utilisé à 122 reprises jusqu'en 2018 et seulement 48 fois aujourd'hui. On demande aux élèves d'apprendre la Marseillaise par cœur à partir du CP. Les élèves travaillent bien plus tard, à partir du CM1, sur le sens des mots de l'hymne. Ils apprennent donc au départ à chanter la Marseillaise comme une comptine, sans comprendre les paroles.

Les enseignants qui étaient habitués à ce type d'enseignement avec leurs élèves ont continué comme avant, mais ceux qui ne le faisaient pas n'appliquent pas ces méthodes actives et les élèves sont beaucoup plus passifs dans cet enseignement. On favorise donc beaucoup plus l'apprentissage plutôt que la compréhension. On n'illustre plus la dimension morale de cet enseignement. Dans les programmes de 2020, d'ailleurs, on parle d'une culture civique et plus d'une culture civique et morale.

Pour une éducation à la liberté responsable : les perspectives d'un enseignement moral et civique. Editions Libermirabilis. Préface de Jean Baubérot, 2020.

